



Site « *Gabizos et Vallée d'Arrens* »

Comité de Pilotage et de Suivi du 27 Mai 2010 – ARRENS-MARSOUS

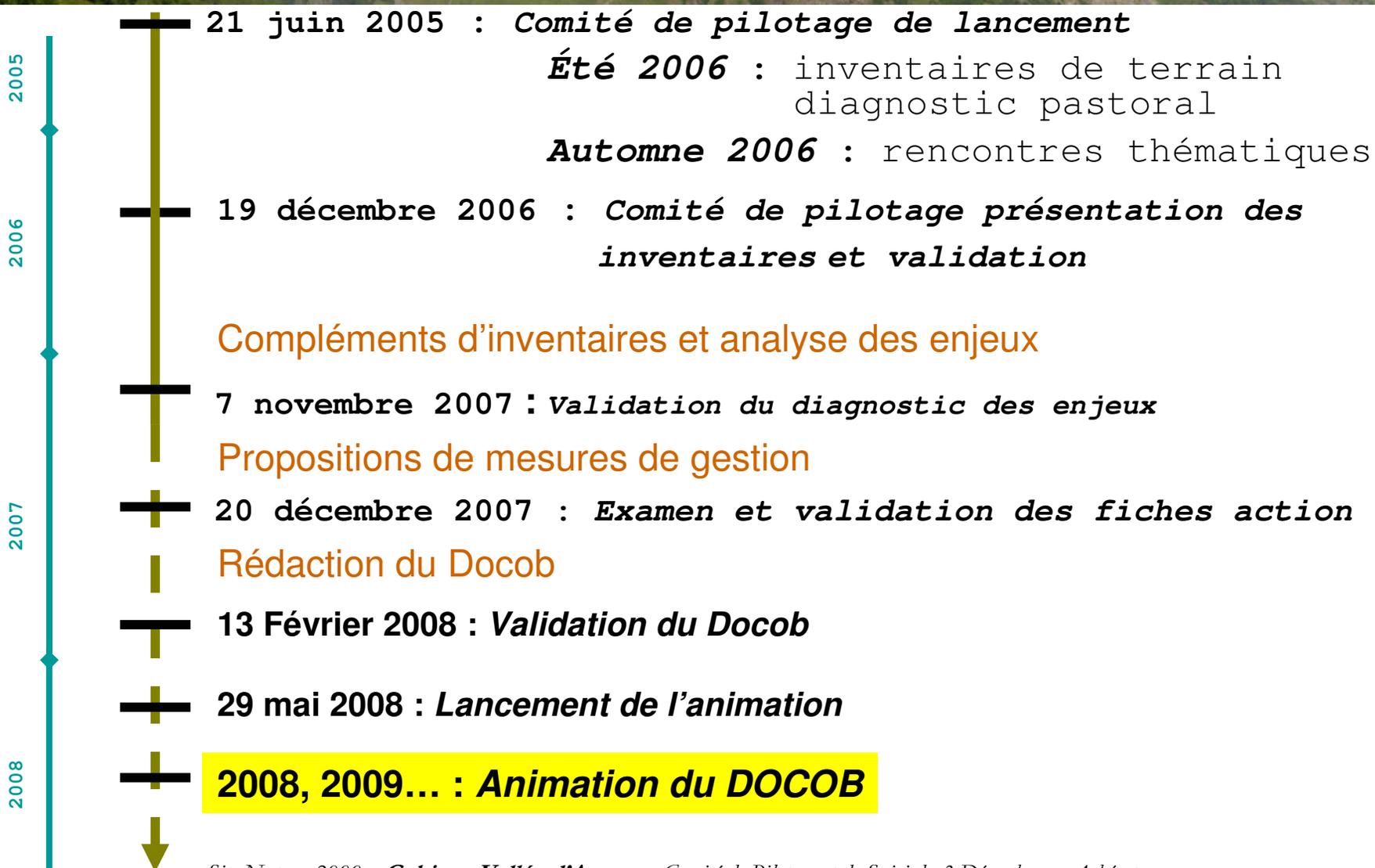


Ordre du jour :

1. Présentation du site Internet « Natura 2000 »
2. Présentation de la fiche action pêcheur
3. Information sur le papillon « Appollon »
4. Suivi de l'action Pourgues
5. Point sur l'avancement des fiches actions



Rappels du programme





Les actions en cours :

Présentation du site internet « Natura 2000 »

- Principe de l'action :

Regrouper les 14 sites Natura 2000 présents sur le département

- Site piloté par le SMDRA

➤ Réunions de groupes organisés dans le but de concevoir ensemble ce site avec pour chaque sites : page d'accueil, les caractéristiques, enjeux, actions, espèces...

- Inauguration du site le 6 Mai 2010 en présence de la presse

- Suite du travail :

Renouveler les informations sur le site (rôle des animateurs)



Les actions en cours :

Présentation de la Fiche action pêcheur

➤ Principe de l'action :

Mutualiser la faune aquatique avec l'aide des pêcheur

➤ Travail élaboré :

deux réunions provoquées en partenariat avec Monsieur le Président de la Pêche et Méлина ROTH (chargée de mission eau et forêt au Parc National) pour la rédaction de cette fiche où beaucoup de données sont à intégrer (notamment les espèces à étudier : desman, euprocte, ...

➤ Suite du travail :

Mettre en pratique cette fiche dès cet été pour récolter les premières informations



Les actions en cours :

Information sur une espèce le papillon « Appollon »



Les actions en cours :

Le quartier de Pourgue : les actions H1 et P4

➤ Principe de l'action :

Protection d'une zone humide

Mise en place d'abreuvoir pour les troupeaux

➤ Dossier monté et validé

➤ Suite du travail :

suivi des travaux mise en place à partir du 11 Juin 2010 avant la montée des troupeaux (et suivant conditions météo)

Mise en place du protocole avec le PNP pour son suivi (intérieure et extérieure de la clôture)



Avancement des fiches actions

- H1-Conservation et suivi des habitats humides du secteur de Pourgues : suite à la mise en place de la clôture et du protocole suivi photographiques en début et fin de saison (en étudiant les risques et l'évolution des habitats)
- E1-Connaître, suivre et gérer la station d'Aster des Pyrénées du Vallon de Tachet : suivi de cette espèce par le Conservatoire Botanique. Il faut définir le protocole du suivi, dans le but d'organiser une visite avec le Comité de Pilotage
- E2-Accroître la connaissance sur l'Euprocte des Pyrénées sur le site : cette espèce sera étudiée sur tous les sites Natura 2000, sachant que le PNP n'a pas les compétences pour son suivi



Avancement des fiches actions

- E3-Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique : fiche action pêcheur
- E4 Initier et compléter les inventaires et les suivis des groupes d'espèces les moins bien connus :
- P1-redynamiser l'activité pastorale sur l'estive de Pouey Laun : principe de l'action, restaurer l'activité pastorale en partie basse et contrôler les ligneux de cette zone, et réflexion totale sur l'aménagement global de l'estive
- Elaboration du dossier MAET, avec une obligation de redistribuer l'aide totale à l'utilisateur. Obligation ne répondant pas au souhait de la Commune : pas de signature de ce contrat
- Néanmoins, PNP et conservatoire botanique ont fait une visite



Avancement des fiches actions

- P2-Rééquilibrage du pâturage sur l'estive de Bouleste - Aousseilla:
Ecobuage effectué en 2008 – fonctionnement positif
- Visite prévue cet été pour mise en place de l'abreuvoir

- P3-Faciliter l'utilisation pastorale de l'estive de Boey debat – Las Cures : pas d'aménagement prévu sur cette estive suite au courrier de la DDASS interdisant l'utilisation de celle-ci

- P4-Assurer un pâturage à long terme sur l'estive de Pourgues :
➤ Mise en place parc de tri et abreuvoir à côté de la cabane : visite prévue courant septembre pour l'élaboration du dossier et sa mise en place.



Avancement des fiches actions

➤ P5-Lutter contre l'embroussaillement du quartier de Barbat :
principe de l'action : lutter contre les genévriers

Demande effectuée auprès de la Préfecture pour dérogation de l'écobuage (partie étant exposée au nord)

15/09/2010 : visite de terrain organisée par le CRPGE

Pendant 5 jours un groupe d'étudiants en licence professionnelle GAEMP (Université de Foix) ont travaillé dans le but de trouver des solutions à cet embroussaillement. À la suite de cette étude, ils proposent un zonage soit de traiter les différentes espèces cas par cas. Programme sur 5 ou 6 ans.

Avril 2010 : visite organisée par le CRPGE pour voir l'effet du débroussaillage



Merci de votre attention...